

Agenda européen de la culture à l'ère de la mondialisation

2007/2211(INI) - 19/07/2010 - Document de suivi

La Commission présente un document de travail sur les progrès vers des objectifs communs à l'égard de l'agenda européen de la culture. Elle rappelle que l'UE joue un rôle croissant dans la politique culturelle et la coopération culturelle européenne. L'agenda européen de la culture dans un monde globalisé marque le début d'une ère nouvelle dans ce domaine. Il a été proposé par la Commission européenne en mai 2007 et approuvé par le Conseil de l'UE et par le Conseil européen en novembre et Décembre 2007, respectivement. Trois ans plus tard, la Commission européenne a publié un rapport sur les progrès réalisés dans l'ordre du jour et le chemin qui nous attend (*se reporter au résumé du document COM(2010)0390*).

Ce document de travail complète le rapport et vise à donner un aperçu de l'évolution des politiques de l'UE dans lequel la culture est présente d'une manière ou d'une autre, en se concentrant sur la période allant de 2007 à nos jours. En particulier, elle souligne les progrès à réaliser pour que les aspects de la culture soient correctement pris en compte dans les politiques pertinentes de l'UE ("mainstreaming"), et examine la place de la culture dans les politiques internes de l'Union et les programmes dans les domaines de la politique de cohésion, de l'emploi, de l'éducation et de la communication. Le rapport se penche également sur le rôle de la culture en tant qu'élément indispensable dans les relations extérieures de l'Union rôle et dans les politiques de développement.